

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 7 (1888)
Heft: 4

Artikel: Description des médailles non officielles du tir fédéral de Genève 1887
Autor: Henlé, Th.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-171112>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Darauf der Münzwardein sich verantworten: «Er habe aus «Einfalt fortgemünzet, weil der Werkgezeug schon geschmolzen «gewesen; hätte er mehr dann die 200 Mark vermünzet, sei «er erböthig der Schlagpfennig von den übrigen Marken zu «geben. — Dass er das Oechslein auf die Batzen geschlagen, «das habe er aus gutem Willen gethan, und nicht vermeint, «dass es etwas schaden sollte, weil gemeiniglich alle Münz- «meister ein sonderbares Zeichen auf ihre Münzen schlagen.» Alles mit vielen Umständen, — sagt das Protokoll.

Dem Wardein wurden die Schlüssel abgefordert; das fernere Münzen ward eingestellt. Ueber die Schildhaltereie schweigt das Protokoll. — Darum sind die Solothurner Dicken vom Jahre 1624 in unsern Tagen eine wahre Seltenheit. Sie sind weder Schau- noch Denkmünzen.»

Basel.

Dr. Alfred Geigy.

Description des médailles non officielles du Tir fédéral de Genève 1887.

Il m'est arrivé bien souvent après avoir regardé les collections de mes amis, après avoir admiré des pièces superbes d'or et d'argent, de demander à l'heureux possesseur de ces richesses: où avez-vous maintenant vos monnaies de billon, vos médailles en métal, en plomb?

Neuf fois sur dix la réponse fut la même: des monnaies de billon, des médailles en plomb? mais cela ne vaut pas la peine d'être ramassé, cela n'a aucun intérêt et bien souvent alors j'ai rompu une lance pour ces enfants dédaignés de la numismatique.

Il est vrai, qu'au point de vue esthétique, la superbe médaille officielle du tir fédéral de Genève, faite par nos premiers artistes genevois n'est pas à comparer avec ces petits riens — articles de commerce — fabriqués souvent, Dieu sait où.

Mais tout le monde ne possède pas les moyens d'acheter la médaille officielle en argent; qui vaut aujourd'hui fr. 40 à

50, le collectionneur peu fortuné, mais désireux cependant de posséder dans sa collection quelque souvenir de la grande fête nationale est bien forcé d'acquérir une de ces modestes pièces en étain ou en plomb, facilement à la portée de sa bourse; la médaille qu'il possédera restera aussi bien que la médaille officielle un document historique.

Si on demande ce que doit être une médaille, quel est son but, son intérêt pour le collectionneur, personne ne répondra: son poids d'or ou d'argent; non, c'est le souvenir historique d'un évènement quelconque et la question de savoir si cet évènement est plus ou moins dignement représenté, rentre dans le second plan.

On a donc tort, bien tort de négliger ces petits jetons, ces petites pièces: citons encore comme preuve à l'appui le jeton en papier du premier tir fédéral à Genève, le seul monument numismatique resté de cette fête.

Cela dit, nous croyons avoir suffisamment justifié, non seulement la valeur numismatique de ces médailles, mais aussi la place que leur description va prendre dans ce bulletin.

I.

✱ TIR FÉDÉRAL À GENÈVE 1887 ✱ dans un double filet. Armes de Genève portant en cœur l'écu fédéral, posées sur une guirlande formée d'une branche d'olivier et d'une branche de chêne réunies par le bas. De la guirlande jusqu'à la légende s'étend un fond gironné-oudé, divisé par une ligne de parti. Au-dessus des armes un soleil au centre duquel IHS. Dans le champ à gauche en bas: LOSSIER INV, à droite RICHARD. F.

Rev.: Scène du tir à l'oiseau. Un jeune tireur en costume, du XVI siècle vise d'une arbalète une cible placée en cœur d'un aigle et située au sommet d'un mât portant une banderole et sur lequel est fixé l'écu fédéral. Sur l'écu fédéral d'appui celui de Genève à la droite du tireur, par terre un carquois rempli de fléchons et tout à côté un second tireur bandant son arbalète — à gauche du tireur un troisième jeune

homme, couvert d'un béret, de la gauche tient des fléchons et de la droite son arbalète.

Derrière ce premier plan, vue de la ville de Genève prise du port avec IHS rayonnant Mod. 45 mill. Arg. et Bronze.

Cette médaille a été faite sous l'initiative du président de la commission des prix et distribuée à ses collègues. Elle est formée du droit de la médaille officielle du tir et de la cuvette de la montre officielle; ces deux parties sont soudées ensemble et réunies par une cravate, l'intérieur est plein.

2.

TIR | FÉDÉRAL | À | GENÈVE | 1887 | en cinq lignes dans le champ entouré de deux branches de laurier liées ensemble en bas par un ruban, ouvertes dans le haut. Dans l'ouverture l'écu genevois.

Rev.: FREI SEIN WOLLEN WIR WIE UNSIRI (sic) VÄTER ES WAREN. Le serment du Grütli.

Plomb 45 mill. (Notre collection.)

3.

TIR FÉDÉRAL À GENÈVE 1887. Sign. JÆCKLE-SCHNEIDER. La tête de la Suisse à droite.

Rev.: GENÈVE dans le haut. Vue de la ville de Genève avec l'île Rousseau.

Plomb. 45 mill. (Notre collection.)

4.

* TIR FÉDÉRAL * GENÈVE 1887 Ecus de la confédération et de Genève surmontés d'un soleil rayonnant et flamboyant au centre duquel IHS.

Rev.: UN POUR TOUS TOUS POUR UN. La Suisse debout appuyant son bras gauche sur l'écu fédéral, levant de son bras droit une couronne. A droite de la Suisse s'avance un tireur saluant de son chapeau, à gauche vers l'écusson un soldat suisse s'appuie sur son fusil.

Plomb. mod. 40 mill. (Notre collection.)

5.

Le droit de la médaille No. 4.

Rev.: AU PLUS ADROIT LA RÉCOMPENSE. La Suisse debout, appuyée sur un glaive couronné qui est posé devant un écu fédéral, lève de son bras droit une couronne de laurier au-dessus de la tête d'un suisse en costume de moyen-âge tenant dans sa main droite une arbalète posée à terre.

Plomb. mod. 40 mill. (Notre collection.)

6.

TIR FÉDÉRAL GENÈVE 1887. Sign. Gerbel. Les armes de Genève dans un petit cercle qui contient dans sa partie supérieure la devise : POST TENEBRAS LUX en petites lettres incuses. Le tout entouré de deux branches de laurier et de chêne.

Rev.: UN POUR TOUS TOUS POUR UN. ☼ Un grand soleil portant en coeur l'écu fédéral.

Galvanoplastic. Mod. 38 mill. (Notre collection.)

Cette médaille n'a pas été frappée, mais gravée à la main et reproduite en galvanoplastie.

7.

TIR FÉDÉRAL 24 JUILLET 4 AOUT 1887 GENÈVE
Sign.: Curval. Les armes de Genève dans un cartouche posé sur un faisceau formé de 22 drapeaux, sommé d'un soleil rayonnant ayant au centre $\overline{\text{IHS}}$.

Rev.: POST TENEBRAS LUX. GENEVENSIS CIVITAS. Vue de Genève avec le pont du Montblanc surmonté d'une croix fédérale rayonnante.

Plomb. Mod. 38 mill. (Notre collection.)

8.

Même droit que la médaille No. 7. sauf sans signature et quelque légère différence de la gravure.

Rev. de la médaille No. 7.

Métal. Mod. 34 mill. (Notre collection.)

9.

SOUVENIR TIR FÉDÉRAL DU 24 JUILLET AU 4 AOUT * * *. Dans un cercle de grenetis les armes de Genève entourées de deux branches de chêne, liées ensemble en bas, ouvertes dans le haut. Dans l'ouverture 1887, en bas, entre les branches et le cercle de grenetis À LA GENÈVE. (sic.)

Rev.: Entre deux branches de chêne un trophée formé d'une cible, sommée d'un chapeau et portant deux carabines en sautoir, un sabre, une poire à poudre et une gibecière.

Plomb. Mod. 34 mill. (Notre collection.)

10.

Le droit de la médaille No. 9 sauf A GENÈVE.

Rev. de la médaille No. 9.

Plomb. Mod. 34 mill. (Notre collection.)

11.

Le droit de la médaille No. 10.

Rev. MONUMENT NATIONAL À GENÈVE. Sign. Bloch-Laupensdorf. Le monument national.

Plomb. Mod. 34 mill. (Notre collection.)

12.

TIR FÉDÉRAL DE GENÈVE. Les écus de la confédération et de Genève, surmontés d'une petite tête de la Suisse entourée de deux branches de laurier. Sous les écussons un ruban portant l'inscription: DU 24. JUILLET. 4. AOÛT 1887. En bas entre deux branches de chêne un trophée formé d'une cible, surmontée d'un chapeau de tireur, deux carabines en sautoir et d'une poire à poudre.

Rev. UN POUR TOUS TOUS POUR UN Guillaume Tell avec son fils. Dans l'arrière plan la vue des Alpes.

Plomb. Mod. 34 mill. (Notre collection.)

13.

TIR FÉDÉRAL À GENÈVE * DU 24 JUILLET AU 4. AOUT * POST TENEBRAS LUX 1887. Les armes de Genève entre deux branches de chêne et de laurier.

Rev. Sign. LAUER NÜRNBG. Un trophée formé d'une cible posée sur deux carabines en sautoir surmonté d'un chapeau de tireur, le tout entre deux branches de chêne.

Métal. Mod. 34 mill. (Notre collection.)

14.

TIR FÉDÉRAL À GENÈVE * DU 24 JUILLET AU 4 AOÛT 1887 * L'écu de la confédération sommé d'un chapeau entre deux branches de laurier et de chêne.

Rev. WILHELM TELL. Guillaume Tell avec son fils. A l'arrière plan les Alpes.

Métal. Mod. 34 mill. (Notre collection.)

15.

TIR FÉDÉRAL À GENÈVE * DU 24 JUILLET AU 4 AOÛT 1887 * Trophée formé d'une cible, une carabine, une branche de laurier et d'un drapeau; la cible est sommée d'un chapeau.

Rev. HELVETIA. Une femme sur un socle la main gauche levée, personnifiant la Suisse.

Métal. Mod. 34 mill. (Notre collection.)

Les Médailles No. 13, 14 et 15 sont faites par le même graveur.

16.

* SOUVENIR * | DU | TIR | FÉDÉRAL | *
1887 * | — * — | en six lignes dans le champ.

Rev. • ** GENÈVE ** • L'écu genevois surmonté d'un soleil flamboyant et rayonnant ayant au centre $\overset{\circ}{\text{IHS}}$.

Or. Argent. Métal. Mod. 28 mill. (Notre collection.)

17.

TIR FÉDÉRAL DE GENÈVE DU 24 JUILLET AU 3 AOÛT 1887. Trophée formé d'une cible posée sur quatre drapeaux; deux carabines en sautoir entre deux branches de chêne et de laurier, le tout surmonté d'une croix fédérale rayonnante.

Rev. UN POUR TOUS TOUS POUR UN. Entre deux branches de laurier et de chêne dans un cartouche les armes de Genève sommé de la moitié supérieure d'un soleil portant en cœur I H S, le tout surmonté d'un ruban dans lequel on lit le mot: «TENEBRAS».

Métal. Mod. 30 mill. (Notre collection.)

Il nous semble que le graveur ait jugé au premier abord la devise de Genève suffisamment connue, pour pouvoir l'indiquer par le mot ayant le plus grand nombre de lettres; a-t-il eu plus tard des remords de conscience? Il paraît, car nous possédons dans notre collection un second exemplaire de cette médaille sur laquelle on lit dans les coins du ruban en lettres incuses le complément: «Post» et «lux». A côté de ces deux pièces nous possédons une troisième variété, probablement une seconde frappe avec le coin corrigé, qui porte aussi les mots Post et lux en relief.

18.

TIR | FÉDÉRAL | GENÈVE | 1887 en quatre lignes dans le champ.

Rev. POUR ÊTRE FORT SOYONS UNIS. Trois ours se tiennent enlacés; deux sont armés d'une carabine, un d'eux lève une coupe.

Plomb. Mod. 34 mill. (Notre collection.)

19.

Médaille carée. TIR FÉDÉRAL À GENÈVE *
24. JUILLET 4. AOUT 1887. Dans un milieu de métal doré orné de quatre petites branches de chêne les armes de Genève; au-dessus, dans un demi-cercle en deux lignes: POST TENEBRAS LUX — I H S.

Rev. EINIGKEIT MACHT STARCK * L'UNION FAIT LA FORCE * Dans les quatre coins des ornements, au milieu dans un cercle de grenetis une arbalète ornée de rubans, sur lequel sont posées une cible et deux carabines; le milieu est en métal doré.

Métal. Mod. 28 mill. (Notre collection.)

20.

TIR FÉDÉRAL * 1887 * GENÈVE. Deux carabines en sautoir sur lesquelles est posée une coupe surmontée d'une croix fédérale rayonnante.

Rev. Les armes de Genève entre deux branches de laurier sommées d'une croix fédérale rayonnante.

Plomb. Mod. 24 mill. (Notre collection.)

21.

TIR FÉDÉRAL | DE | GENÈVE | DU 24 JUILLET |
AU 3 AOUT | 1887 | en six lignes dans le champ.

Rev. CONFÉDÉRATION SUISSE. La liberté avec le bonnet phrygien.

Métal. Mod. 24 mill. (Notre collection.)

22.

Le droit de la médaille No. 21.

Le revers de la médaille No. 21.

Métal. Mod. 18 mill. (Notre collection.)

23.

SOUVENIR D. TIR FÉDÉRAL GENÈVE 1887
DU 24 JUILLET AU 4 AOUT. Les armes de Genève.

Rev. La Suisse debout sur un rocher, tenant d'une main l'écu fédéral, s'appuyant de l'autre sur un faisceau.

Plomb. Mod. 30 mill. (Notre collection.)

24.

TIR FÉDÉRAL * GENÈVE 1887 * L'écu genevois surmonté d'un soleil rayonnant et flamboyant au centre duquel $\overline{\text{IHS}}$.

Rev. Un suisse en costume de moyen-âge, la droite appuyée sur son arquebuse, lève de la gauche une couronne au-dessus d'un écu fédéral posé à terre. Dans le second plan l'ancienne Genève avec ses fortifications et le temple de St. Pierre.

Plomb. Mod. 32 mill. (Notre collection.)

25.

Médaille carée. Dans un cercle de grenetis orné de quatre arabesques TIR, FÉDÉRAL. A. GENÈVE . . . 1887 . . . L'écu Genevois entre deux branches de laurier et de chêne surmonté d'un soleil rayonnant ayant au centre I H S.

Rev. G. H. DUFOVR. HELVET. D V X. Le monument du Général Dufour de Genève dans un cercle de grenetis, dans les 4 coins des ornements.

Métal. Mod. 25 mill. (Notre collection.)

26.

UN POUR TOUS * TOUS POUR UN. TIR FÉDÉRAL GENÈVE 1887. Dans un cartouche l'écu fédéral.

Rev. Entre deux branches de laurier et de chêne l'écu genevois sommé de la partie supérieure d'un soleil portant en coeur I H S. Sur le soleil est posé un ruban portant la devise POST TENEBRAS LUX.

Plomb. Mod. 22 mill. (Notre collection.)

27.

* TIR FÉDÉRAL . DU 24 JUILLET AU 3 AOUT 1887. Trophée formé d'une cible posée sur un faisceau de quatre drapeaux et de deux carabines en sautoir, le tout entre deux branches de chêne et de laurier sommé d'une croix fédérale rayonnante.

Rev. SOUVENIR DE GENÈVE. Entre deux branches de laurier au-dessus d'un ruban portant la devise: POST TENEBRAS LUX, les armes de Genève sommées de la partie supérieure d'un soleil ayant au centre I H S.

Métal. Mod. 22 mill. (Notre collection.)

28.

SOUVENIR DU TIR FÉDÉRAL | DE | GENÈVE DU 23 JUILLET | AU 4 AOUT | 1887 en sept lignes dans le champ.

Rev. HONNEUR AU PLUS ADROIT. Un tireur visant une cible.

Métal. 22 mill. (Notre collection.)

Th. Henlé.